

sec. Les petits établissements, qui n'ont pas le moyen d'employer un chimiste bénéficient ainsi d'installations de recherches, d'un service de consultation et de moyens de vérifier les procédés.

e) *Sections dites "de service"*

Quelques sections de la Division ont pour fonctions de poursuivre des recherches et des expériences dans tel ou tel domaine industriel particulier et de dresser des règles d'établissement à cet égard, témoins: la Section du caoutchouc, qui exerce des fonctions de ce genre à l'avantage de l'industrie du caoutchouc et des usagers de ce produit; la Section de la peinture, qui s'occupe de résoudre les problèmes se posant dans ce domaine pour les manufacturiers, les ministères du gouvernement et les organismes publics comme la Société centrale d'hypothèques et de logement, et les consommateurs industriels.

Une autre section aux fonctions analogues, celle de la corrosion, exerce son activité à l'avantage de presque toutes les industries. Ses recherches portent sur des sujets variés, depuis la question de savoir comment, à des températures élevées, la corrosion attaque les métaux, jusqu'à l'important problème aux conséquences pratiques de la formation de rouille dans les réservoirs à eau chaude.

f) *Divers*

En plus de ce qui précède, la Division effectue beaucoup d'essais courants et de recherches à résultat immédiat, toutes les sections remplissant à l'occasion l'office d'experts-conseil auprès de l'industrie et des ministères du gouvernement.

RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE ET LES AUTRES LABORATOIRES

a) *Chimistes consultants*

Dans la mesure du possible, nous évitons d'entreprendre les analyses, essais et projets de recherches en vue de résultats immédiats, dont les chimistes ou ingénieurs consultants peuvent s'acquitter avec succès. Tout d'abord, nous ne tenons pas à rivaliser avec des spécialistes qui sont d'ordinaire mieux placés que nous pour donner satisfaction, vu leur connaissance intime des problèmes locaux. En second lieu, nous sommes ainsi plus à même de poursuivre les recherches à résultat lointain pour lesquelles nous disposons du personnel et de l'outillage nécessaires.

b) *Laboratoires industriels*

Il va de soi que nous n'entreprenons de travaux pour une société industrielle que lorsque cette dernière ne peut s'en charger elle-même. Même lorsqu'il s'agit de puissantes firmes pourvues de laboratoires, il arrive assez souvent que la Division soit plus en mesure de se charger de travaux spécialisés pour lesquels le laboratoire industriel manque de personnel, d'outillage ou d'expérience. En certains cas, ce sont les spécialistes de la compagnie intéressée qui poursuivent pareilles recherches à nos laboratoires.

c) *Laboratoires provinciaux et autres*

En général, les organismes provinciaux de recherches connaissent mieux les conditions locales et peuvent s'acquitter mieux que nous des recherches en vue de résultats immédiats. Nous entretenons en conséquence d'étroites relations avec eux, ce qui nous a permis d'éviter le chevauchement des travaux.